



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2020
Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 SIP FIGEAC
 SAID FIGEAC
 58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
 46106 FIGEAC CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
 Déclarant 1 (C) : 11 69 186 822 426
 Déclarant 2 (C) : 12 84 321 957 107
Référence de l'avis : 21 46 A026320 95
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

PAGES

46100 CORN

Numéro FIP : 460 18 65 3989976789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 46036

Vos contacts

- Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)
- Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP FIGEAC
SAID FIGEAC
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

CASSIER EMMANUEL
 OU CASSIER BEATRICE SOLANGE
 PAGES
 46100 CORN

Somme qui vous est remboursée

1 437,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.

**Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1120 6000 836X XXXX XXX3 427
 Identifiant de la banque : AGRIFRPP812
 Émetteur du virement :
 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 37 576
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 11 69 186 822 426

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CASSIER

Déclarant 2 - Nom de naissance : ABENA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	10689	30795	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1069	- 3080	
Salaires, pensions, rentes nets.....	9620	27715	37335
BNC pro., régime spécial, déclarés.....	540		
Abattement ⁶	- 305		
BNC pro., régime spécial, nets.....	235		
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....			235

Revenu brut global.....

CSG déductible.....				
---------------------	--	--	--	--

Revenu imposable.....

Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	
----------------------------------	------	-------	---------	--

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

Décote.....				
-------------	--	--	--	--

REDUCTIONS D'IMPÔT¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	0
Montant de la réduction d'impôt.....			- 0
Total des réductions d'impôt²⁰.....			+ 0

Impôt proportionnel.....

Montant net de votre imposition.....

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				1
---	--	--	--	---

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2020 :**IMPÔT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :		* 0
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :		- 1077
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :		- 360

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 11 69 186 822 426

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 1437
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence²⁵****37576****Informations indiquées pour mémoire**RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

6

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

Déclar. 1
15810**Déclar. 2**
15810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2022**AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2023**

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis



2D-DOC

CASSIER EMMANUEL
CASSIER BEATRICE SOLANGE
PAGES
46100 CORN

Vos références**Numéro fiscal**

Déclarant 1 (C) : 1169186822426
Déclarant 2 (C) : 1284321957107

Référence du document : 23 B6 8151866 69**Adresse d'imposition au 01/01/2023 :**
PAGES
46100 CORN

Numéro FIP 460 18 65 3989976789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 01/06/2023

Somme qui vous est remboursée**213,00 €**

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.
Vous serez remboursé à l'été 2023.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur
[impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 39 254
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](#) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 18/07/2023

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2023

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	8455	32587	979	
Dédiction 10% ou frais réels.....	- 846	- 3259		
Dédiction minimale.....			- 472	
Salaires, pensions, rentes nets.....	7609	29328	507	37444
BNC pro., régime spécial, déclarés.....	2266			
Abattement ⁶	- 770			
BNC pro., régime spécial, nets.....	1496			
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				1496
BNC non pro., régime spécial, déclarés.....		600		
Abattement ⁶		- 305		
BNC non pro., régime spécial, nets.....		295		
BNC non pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				295
Revenu brut global.....				39235
CSG déductible.....			- 0	
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Versements épargne retraite déclarant 1.....		Montant déclaré	Montant retenu	
Total des charges déduites¹¹.....	459	459		- 459
Revenu imposable.....				38776
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	Montant	
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				709
Décote.....				- 709
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré	Montant retenu	
Montant de la réduction d'impôt.....	2	2		0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Impôt proportionnel.....				+ 2
Impôt total avant crédits d'impôt.....				2
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré	Montant retenu	
	3	3		- 3
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUÉILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M		1			1				3.0

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2023

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :		-	1
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :		-	212
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :		-	213
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			213
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵			39254
--	--	--	--------------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			19
--	--	--	----

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2021.....	16253	16253
Cotisations prises en compte pour 2022.....	459	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 3655	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 15935	= 16394

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition.....	11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	